

# Landes subalpines neutro-basophiles à *Erica herbacea* (*Rhododendron hirsutum*)

CODE CORINE 31.48

## Caractères diagnostiques de l'habitat

### Caractéristiques stationnelles

Étages montagnard et subalpin.

Substrats calcaires ou dolomitiques (cargneules), souvent non décarbonatés ou au moins non décalcifiés (rendzines, sols bruns calciques).

Sols peu évolués et plutôt mésotrophes (pauvres en éléments azotés).

Situations diverses : en subalpin stations caillouteuses, bien drainées et donc plutôt séchardes ; stations plus fraîches à l'étage montagnard [landes à Bruyère herbacée (*Erica carnea*)].

### Variabilité

Habitat en limite de répartition en France et se présentant souvent sous un aspect marginal peu typique. Deux types principaux :

- **lande à Bruyère herbacée et Rhododendron hirsute** [*Erica carnea*-*Rhododendretum hirsutae*], très rare (Alpes lémaniques et d'Annecy), à Rhododendron hirsute (*Rhododendron hirsutum*), mais dépourvue en France de Bruyère herbacée ;

- **lande à Bruyère herbacée** [*Ericetum herbaceae*], avec : Bruyère herbacée, Raisin d'ours commun (*Arctostaphylos uva-ursi*), Polygale petit buis (*Polygala chamaebuxus*)... ; présente sous deux formes : lisières et clairières de pineraies à Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ou à Pin à crochets (*Pinus uncinata*) (Tarentaise, Maurienne, pied du col de Tende) ; landes subalpines associées aux peuplements du Pin mugo (*Pinus mugo*) (environs du col de Tende).

### Physionomie, structure

Physionomie très différente en fonction de ces différentes situations :

- landes basses à Bruyère herbacée, plus ou moins riches en espèces de pelouses en lisière et clairière de pineraies, passant peu à peu à la pineraie (ou en dérivant après perturbations) ; les espèces de pelouses proviennent des pelouses à caractère steppique ou de pelouses à Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) (Maurienne, Tarentaise) ;

- landes basses à Bruyère herbacée d'altitude des environs du col de Tende, plus étendues ;

- landes plus élevées à Rhododendron hirsute, rappelant les landes acidiphiles à Rhododendron ferrugineux, avec lequel d'ailleurs il s'hybride [Rhododendron intermédiaire (*Rhododendron x intermedium*)].

### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

|                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Bruyère herbacée           | <i>Erica carnea</i>               |
| Daphné camélée             | <i>Daphne cneorum</i>             |
| Daphné strié               | <i>Daphne striata</i>             |
| Rhododendron hirsute       | <i>Rhododendron hirsutum</i>      |
| Rhododendron intermédiaire | <i>Rhododendron x intermedium</i> |
| Airelle rouge              | <i>Vaccinium vitis-idaea</i>      |

|                            |                                  |
|----------------------------|----------------------------------|
| Alisier nain               | <i>Sorbus chamaemespilus</i>     |
| Astragale de Montpellier   | <i>Astragalus monspessulanus</i> |
| Astragale esparcette       | <i>Astragalus onobrychis</i>     |
| Calamagrostide bigarrée    | <i>Calamagrostis varia</i>       |
| Campanule de Scheuchzer    | <i>Campanula scheuchzeri</i>     |
| Chardon découpé            | <i>Carduus defloratus</i>        |
| Épipactis pourpre noirâtre | <i>Epipactis atrorubens</i>      |
| Genévrier nain             | <i>Juniperus sibirica</i>        |
| Laîche blanche             | <i>Carex alba</i>                |
| Laîche toujours verte      | <i>Carex sempervirens</i>        |
| Myrtille                   | <i>Vaccinium myrtillus</i>       |
| Polygale petit buis        | <i>Polygala chamaebuxus</i>      |
| Raiponce orbiculaire       | <i>Phyteuma orbiculare</i>       |
| Raisin d'ours commun       | <i>Arctostaphylos uva-ursi</i>   |
| Rhododendron ferrugineux   | <i>Rhododendron ferrugineum</i>  |
| Rosier des Alpes           | <i>Rosa pendulina</i>            |
| Séslerie bleuâtre          | <i>Sesleria caerulea</i>         |
| Sorbier des oiseleurs      | <i>Sorbus aucuparia</i>          |
| Valériane triséquée        | <i>Valeriana tripteris</i>       |

### Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les landes subalpines acidiphiles à Rhododendron ferrugineux qui peuvent aussi se trouver sur substrat calcaire mais décarbonaté, décalcifié et acidifié.

### Correspondances phytosociologiques

Landes subalpines calcicoles à acidiclinales ; alliance : *Ericion carneae*.

### Dynamique de la végétation

Landes inscrites dans des potentialités diverses de pineraies calcicoles subalpines à Bruyère herbacée [*Erica carnea*-*Pinion sylvestris*, code Corine : 42.54] : pineraies à Pin sylvestre [code Corine : 42.54], à Pin à crochets [code UE : 9430], à Pin mugo [code UE : 4070].

Après déforestation, dynamique lente de reconstitution des landes à Rhododendron hirsute ou à Bruyère herbacée.

Sur les sols les plus superficiels, l'habitat peut présenter une certaine stabilité.

### Habitats associés ou en contact

Pelouses calcicoles nordiques et orophiles à Séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) [*Seslerietalia caeruleae*, code UE : 6170].

Pelouses calcicoles xérophiles à caractère steppique [*Stipo capillatae*-*Poion carniolicae*, code UE : 6210] (à l'étage montagnard uniquement).

Pineraies calcicoles subalpines à Bruyère herbacée [*Erico carnea-Pinion sylvestris*, code Corine : 42.54] : pineraies à Pin sylvestre [code Corine : 42.54], à Pin à crochets [code UE : 9430], à Pin mugo [code UE : 4070].

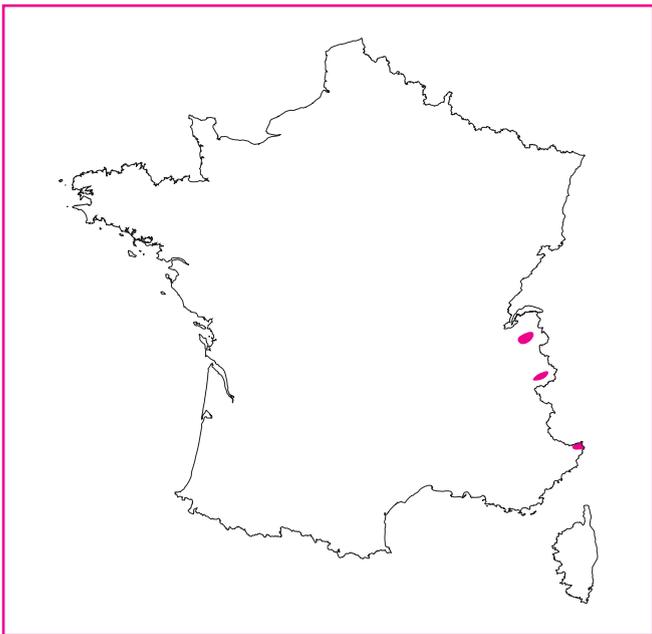
Rochers calcaires subalpins avec végétation dans les fentes [*Potentilletalia caulescentis*, code UE : 8210].

Éboulis calcaires subalpins [*Thlaspietalia rotundifolii*, code UE : 8120].

## Répartition géographique

Lande à Bruyère herbacée et Rhododendron hirsute : Alpes lémaniennes (mont Chauffé, mont Jorat, bois du Bouchet, de Rean...), Alpes d'Annecy (mont Mery).

Lande à Bruyère herbacée : Maurienne, (Tarentaise : rare), vallée de la Roya (Alpes-Maritimes).



## Valeur écologique et biologique

Types d'habitat d'un très grand intérêt patrimonial, en limite occidentale de leur aire de distribution, devenus très rares en France.

Présence d'espèces et d'hybrides rares : Rhododendron hirsute, Rhododendron intermédiaire, Bruyère herbacée.

Mosaïque d'habitats offrant de multiples niches écologiques à la faune.

## Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

### États à privilégier

Tous les peuplements compte tenu de la rareté en France de ce type de végétation.

### Autres états observables

Absence de données.

## Tendances évolutives et menaces potentielles

Habitat relictuel possédant une aire de répartition très limitée, peu susceptible de s'étendre.

Tendance lente possible au boisement par les Pins (Pin sylvestre, Pin à crochets, Pin mugo).

Menaces potentielles : aménagement de pistes ou de routes.

## Potentialités intrinsèques de production économique

D'un point de vue pastoral, ces landes sont très peu productives, du fait de leur implantation sur éboulis ou sur sols pauvres et de leur faible appétence.

## Cadre de gestion

### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Souvent implantées en lisière de forêt, elles sont rapidement envahies par les Pins.

Les aménagements touristiques (stations et pistes de ski, routes) représentent également une menace importante.

### Modes de gestion recommandés

La conservation de ces landes est conditionnée au passage régulier des troupeaux qui permet de lutter contre l'enrésinement.

Un débroussaillage peut d'ailleurs être nécessaire, mais n'a d'intérêt que si la charge pastorale est par la suite suffisante pour juguler la repousse des ligneux bas. Ceci est toutefois inconciliable avec des animaux ayant des besoins élevés de production. Dans le cas particulier des landes ouvertes, il faut que le pâturage soit précoce (mi-juin) et que le chargement instantané soit fort pour améliorer la qualité fourragère du milieu, en particulier grâce au piétinement des débris végétaux issus du débroussaillage et le prélèvement des jeunes rameaux.

Parallèlement, éviter la pratique de l'écobuage qui favorise la régression de la lande vers des formations de pelouses à Fétuque.

Raisonner les aménagements d'infrastructures (pistes pastorales, pistes forestières, pistes de ski) en respectant ces habitats épars.

### Autres éléments susceptibles d'influer sur le(s) mode(s) de gestion pris en faveur de l'habitat

Milieus relictuels qui méritent une protection particulière du fait de leur grande rareté et de la présence d'espèces rares telles que le Rhododendron hirsute et la Bruyère herbacée.

### Exemple de sites avec gestion conservatoire ou intégrée

Absence de données.

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Absence de données.

## Bibliographie

BARTOLI Ch., 1966.

BONO G. *et al.*, 1965.

CHARPIN A. et JORDAN D., 1990 et 1992.

DELARZE R. *et al.*, 1998.

MUCINA L. *et al.*, 1993.

OBERDORFER E., 1992.

OZENDA P., 1981 et 1985.

### « Pour en savoir plus »

Parc national des Écrins, parc national du Mercantour, Service interdépartemental Montagne Élevage, GIS Alpes du nord.